

Thématique :



CERTIFICAT DE DÉCÈS - INFIRMIER

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans le cadre du décret n° 2025-371 du 22 avril 2025 et de son arrêté d'application.

Elle est destinée aux infirmiers diplômés d'État justifiant d'au moins trois années d'expérience, ainsi qu'**aux établissements de soins de suite souhaitant former leurs équipes.**

Elle permet d'obtenir l'habilitation nécessaire pour **établir des certificats de décès.**

D'une durée de 12 heures, réparties sur 2 jours, la formation est proposée **en classe virtuelle.**

Elle a pour objectif de transmettre aux participants **les compétences indispensables pour rédiger les certificats de décès** de manière autonome et sécurisée, en dehors des situations particulières prévues par la réglementation.



DURÉE : 12h - 2 jours.

Les demi-journées peuvent être consécutives, ou fractionnées selon les besoins et les contraintes de l'entreprise (planning, congés, etc.).



EFFECTIF

15 personnes maximum.



PRÉREQUIS

Aucun.



INTERVENANT

Formateur qualifié.



PUBLIC CIBLÉ

Infirmier.e.s.





ÉLÉMENTS DE CONTENU LIÉS AUX OBJECTIFS

LE PROGRAMME ABORDE :

Une méthodologie rigoureuse du constat de décès fondée sur l'examen clinique du processus mortel,

Une maîtrise approfondie du cadre juridique,

Les savoir-faire médico-légaux, administratifs et techniques nécessaires.

Ces acquis garantissent la qualité des données de santé publique, la sécurité juridique de la pratique infirmière et le respect dû aux défunts.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Comprendre l'usage statistique et de santé publique des causes de décès en France.

Constater un décès et réaliser l'examen clinique nécessaire.

Différencier les modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé).

Renseigner correctement les volets médical et administratif du certificat selon les consignes officielles.

Garantir la qualité des données en synthétisant le processus morbide ayant conduit au décès.

Maîtriser le cadre réglementaire, les responsabilités professionnelles et les risques juridiques associés.

Respecter les enjeux éthiques dans l'accompagnement des familles.

Assurer la rédaction et la transmission des documents obligatoires, y compris via l'application « CertDc ».



VOTRE INTERLOCUTEUR DIRECT

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

A votre écoute du lundi au jeudi de 10h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h.



TARIF

400€ net de taxe, prix par jour et par personne.



CONTACT

SAS EPSA

Médilearn

04 91 26 27 09

contact@medilearn.care

medilearn.care

SIREN : 849469325

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation peut être adaptée aux personnes en situation de handicap.

Pour obtenir des informations, sollicitez notre référent par e-mail :
contact@medilearn.care

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation sommative (initiale & finale).

Évaluations formatives au cours de la formation par des mises en situation.

Quiz et/ou QCM.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives et expositives interactives :

Échanges sur les expériences vécues avec recherche de remédiation.

Mises en situation à partir de cas concrets (exercices, jeux de rôle, travaux de groupe).

Documents pédagogiques, diaporama détaillé et illustré.

Matériels spécifiques à usage professionnel.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Modalités : nous contacter : contact@medilearn.care

Délais d'accès : date selon la disponibilité du formateur.